

# RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES ATELIERS DU SILEJ

Le Salon International du Livre Enfant et Jeunesse est heureux d'accueillir les enfants et lycéens, leurs parents / leurs encadrants pendant la période  
du **15 au 22 novembre 2023**, de **10h à 18 h**.

**Le SILEJ vous remercie pour votre participation et votre collaboration et vous souhaite une expérience agréable et fructueuse !**

- Les ateliers du SILEJ se répartiront en huit halls distincts se rapportant chacun à un thème spécifique, comme suit :
  - **Hall 2** : Créativité en Bande Dessinée.
  - **Hall 3** : Art éco-créatifs.
  - **Hall 4** : L'univers magique des contes.
  - **Hall 5** : Explorons le monde numérique !
  - **Hall 6** : Escapade entrepreneuriale.
  - **Espace ateliers** : Expression artistique et ludique.
  - **Agora** : Exploration au cœur des arts de la scène.
- Prière de consulter le programme animation afin de découvrir les différents ateliers organisés au sein de chaque hall.
- Le SILEJ accueille, exclusivement, les groupes scolaires ayant préalablement inscrit leurs enfants/ lycéens, via le formulaire suivant. <https://silej.ma/>
- L'inscription des groupes scolaires se fait en respect des tranches d'âges relatives à chaque activité, des plages horaires disponibles et de la capacité d'accueil de chaque espace.
- Les parents et encadrants sont priés de rester avec leurs enfants/lycéens pendant toute la durée des ateliers.
- Prière de faire accompagner chaque groupe de 12 enfants/lycéens d'un éducateur, pas plus, outre le responsable du groupe.
- Prière de faire munir chaque enfant/lycéen d'un document avec le nom de l'école/association et le nom et le numéro de portable du responsable du groupe.
- Prière d'être présents (responsable du groupe et accompagnateurs) sur place pour toute la durée de la visite avec les élèves et pendant la tenue des ateliers.
- Prière d'être présents (responsable du groupe et accompagnateurs) en tant que surveillants des enfants dont vous êtes responsables, en aucun cas en tant qu'animateurs.
- Prière de faire respecter (responsable du groupe et accompagnateurs) par les élèves les consignes sanitaires de base ainsi que celles liées au bon déroulement des ateliers.
- Prière d'arriver au hall correspondant à votre choix d'ateliers 15 minutes avant le début de l'activité.
- Une fois arrivés au hall, veuillez suivre les consignes du personnel sur place pour accéder aux ateliers.
- Sur place, le responsable du groupe est le seul responsable de tout incident provoqué par un enfant de son groupe.
- Pour le bon déroulement des ateliers, la courtoisie et le respect sont indispensables à l'égard du personnel, des animateurs et des autres visiteurs de l'espace.



- Etant donné que la capacité d'accueil des ateliers est limitée, nous vous prions de respecter votre plage horaire afin de laisser la chance aux autres groupes de pouvoir en profiter également.
- Les responsables des différents halls et leurs équipes sont les seules habilités à la répartition du groupe en sous-groupes selon la catégorie d'âge et la disponibilité de places.
- Vous vous engagez à respecter les horaires et les durées des ateliers.
- En cas de désistement de l'école/association à faire profiter ses enfants/lycéens d'ateliers déjà réservés, l'école/association doit obligatoirement en informer au moins un jour avant la date de participation la responsable du hall.
- Un comptage des enfants, par le responsable du groupe, est obligatoire à l'arrivée et au départ.

## IMPORTANT

- La nourriture et les boissons sont interdites dans les différents halls.
  - Prière de respecter le droit à l'image, prière de ne prendre en photo ou vidéo que les enfants de votre école/association.
  - Le SILEJ n'est en aucun cas responsable des objets perdus ou volés.
- 